

L'INNOVATION AU SERVICE DE L'EXCELLENCE

L'offre de l'action sociale s'est construite à partir d'initiatives prises en réponse à des besoins détectés au plus près des bénéficiaires.

Un pilotage de court et moyen terme

Tous les quatre ans, le conseil d'administration Agirc-Arrco décide des orientations prioritaires pour l'action sociale du régime, afin de répondre aux évolutions de la société et aux besoins sociaux émergents. Ces orientations font l'objet d'un point d'étape tous les deux ans.



L'AIDE AUX
AIDANTS, AXE
PRIORITAIRE
DEPUIS 2014

Partir des besoins « Utilisateurs »

L'évolution des risques sociaux et sociétaux implique des réflexions et des adaptations permanentes. La présence sur les territoires au plus près des bénéficiaires permet de repérer de nouveaux besoins.



CRÉATION
DU 1^{ER} CENTRE
DE PRÉVENTION
DÈS 1979



PROBLÉMATIQUE
DES AIDANTS
FAMILIAUX INVESTIE
DÈS 2005

Une démarche originale qui ouvre la voie

En plus de concevoir des prestations clé en main ou d'agir en tant qu'« assembleur », l'action sociale Agirc-Arrco a aussi pour ambition d'ouvrir la voie en partageant avec d'autres acteurs, publics ou privés, le résultat de ses expérimentations pour ensuite leur passer le relais.



PLUS DE
20 PROJETS
ACCOMPAGNÉS
DEPUIS 2019

Soutenir l'innovation

L'Agirc-Arrco est membre du pôle VIVA Lab dont la mission est de détecter et d'accompagner les projets innovants en matière de prévention de la perte d'autonomie et du bien vieillir.

EN SAVOIR PLUS 
www.agirc-arrco.fr